



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

DIRECCTE Midi-Pyrénées  
Unité Territoriale de Tarn-et-Garonne

AP n° AP82-DIRECCTEUT82-2015-04-006

**ARRETE MODIFICATIF n°1**

**DE LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION (CDEI)**

Le Préfet de Tarn-et-Garonne,

VU la loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale ;

VU le Code du travail, notamment ses articles R.5112-11 à R.5112-18 ;

VU le décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

VU l'arrêté préfectoral de Tarn-et-Garonne n°2006-1356 du 7 juillet 2006 portant création de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion ;

VU l'arrêté préfectoral de Tarn-et-Garonne n°2011-080-0004 du 21 mars 2011 portant constitution de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion et son arrêté modificatif n°1 du 1<sup>er</sup> mars 2013 ;

VU l'arrêté préfectoral de Tarn-et-Garonne n°2014-115-0005 du 25 avril 2014 portant renouvellement de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion ;

SUR proposition du responsable de l'Unité Territoriale de la DIRECCTE de Tarn-et-Garonne ;

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article 2 :**

L'article 2 de l'arrêté préfectoral n°2014-115-0005 du 25 avril 2014 susvisé, concernant **la formation compétente en matière d'insertion par l'activité économique** est modifié comme suit :

Rajouter :

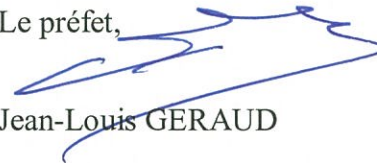
Des représentants du secteur de l'insertion par l'activité économique :

Mr CORVAISIER Yves, au titre du Comité National de Liaison des Régies de Quartier

Toutes les autres dispositions de l'AP n°2014-115-0005 du 25 avril 2014 restent inchangées.

Fait à Montauban, le 13 avril 2015

Le préfet,



Jean-Louis GERAUD